

**ASSEMBLÉE NATIONALE**18 novembre 2022

---

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 740

présenté par  
M. Brotherson

-----

**AVANT L'ARTICLE 37 TER**Supprimer le chapitre VI *bis*.**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce chapitre prévoit de mettre en œuvre une réforme du système de retraites qui n'est pas acceptable quant à la méthode présentée et qui n'est pas justifiée tant au regard des conditions de travail et de vie des salariés qu'au regard des besoins de financement du système de retraites. Les auteurs de cet amendement demandent par conséquent la suppression de cet article.